

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ERES & SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE CODE ISIN : FR0013149952

Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par la société de gestion de portefeuille Eres gestion.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de trois ans, par une allocation discrétionnaire du portefeuille entre plusieurs classes d'actifs.

Le fonds est un FCP nourricier du fonds SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE. A ce titre, l'actif du FCP ERES & SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE est investi en permanence à 90% ou plus de ses actifs en parts dudit fonds maître « SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE » part I et à titre accessoire en liquidités. La performance du fonds pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

L'orientation du fonds maître SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE est la suivante :

Les deux principaux moteurs de performance attendus sont : (1) Une stratégie « actions », exposant entre 0% et 50% de l'actif net aux actifs suivants : actions internationales de toutes capitalisations, OPCVM offrant une exposition aux marchés d'actions internationaux y compris émergents, instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré permettant une exposition ou une couverture à différents secteurs, zones géographiques ou tailles de capitalisation. (2) Une stratégie « rendement obligataire », exposant entre 0% et 100% de l'actif net aux actifs suivants : OPCVM offrant une exposition aux obligations y compris spéculatives, obligations et autres titres de créances internationales d'émetteurs publics ou privés, instruments dérivés à sous-jacents obligataires listés sur les marchés réglementés internationaux. L'exposition aux actifs obligataires spéculatifs (high yield) peut atteindre à 60% de l'actif net. Dans ce cadre, l'équipe de gestion met en œuvre sa propre analyse crédit et ne recourt pas exclusivement aux agences de notation pour évaluer le risque crédit des émetteurs. Le processus de sélection des actions et obligations intègre des critères extra financiers afin de privilégier les sociétés dont les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) traduisent la recherche d'une croissance durable.

A ces deux stratégies principales s'ajoutent deux autres stratégies complémentaires : (1) Une stratégie « diversification », exposant entre 0% et 40% de l'actif net à des OPCVM mettant en œuvre des stratégies de

performance absolue avec une faible corrélation aux indices de marché. (2) Une stratégie « matières premières », exposant entre 0% et 20% de l'actif net à des OPCVM offrant une exposition à des indices de contrats à terme sur matières premières (« Trackers » ou « ETF » notamment).

Enfin, l'actif net peut être exposé entre 0% et 100% aux actifs monétaires suivants : OPCVM monétaires, bons de trésorerie d'émetteurs publics et CDN, et jusqu'à 50% à un risque de change. L'exposition globale aux marchés émergents est limitée à 50% de l'actif net et le FCP n'offre pas d'exposition directe à des véhicules de titrisation. Le FCP ne peut être surexposé aux classes d'actifs susmentionnées.

Indicateur de référence I ESTER capitalisé augmenté de 2%

Affectation des revenus I Capitalisation pure

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat I Vous pouvez obtenir le rachat de vos parts auprès de notre centralisateur. Les ordres de souscriptions ou de rachats sont centralisés chaque jour auprès de CACEIS Bank dans les conditions prévues par ce dernier, à charge pour celui-ci de transmettre ces informations à la société de gestion chaque jour avant 10H00 à l'exception des jours fériés légaux en France. Les ordres reçus chaque jour sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Date de règlement/livraison J+2.

Fréquence de valorisation I La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Durée de placement minimum recommandée I Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans et/ou au PERCO.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I Le fonds maître peut détenir indirectement à travers ses investissements en OPC des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser. Les obligations spéculatives à haut rendement sont des titres à caractère spéculatifs et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

Risque de liquidité I Le fonds maître peut investir indirectement à travers ses investissements en OPC sur des marchés peu liquides ou qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces variations de marchés peuvent entraîner des écarts de valorisations importants sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Garantie I Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.44%*
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

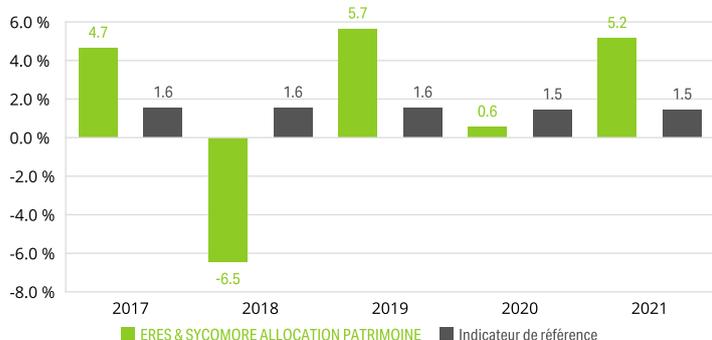
***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais de fonctionnement et commissions" du prospectus du fonds, disponible sur le site internet : www.eres-gestion.com ou par courrier sur simple demande.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds | 2016

Date de lancement de la part | 01/06/2016

Devise de référence | EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire | CACEIS Bank.

Cette catégorie de parts est tous souscripteurs.

Eres gestion met à disposition de chaque souscripteur sans frais, le prospectus et le rapport annuel du FCP sur son site www.eres-gestion.com et par courrier sur simple demande au 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02. Ces documents sont disponibles uniquement en français. Le prospectus, le DICI, les rapports et les comptes périodiques du fonds maître SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE (I) sont disponibles sur simple demande auprès de SYCOMORE AM.

Le présent OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (définition disponible dans le prospectus).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.eres-gestion.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur simple demande.

Fiscalité | La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCP pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

La responsabilité de Eres gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Cet OPCVM est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Eres gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.